Meetup #3 Design public

Designer d'intérêt général

Vers l'école pour tous

Défi : Concevoir une plateforme numérique dédiée aux parents d'élèves en situation de handicap et/ou à besoins éducatifs particuliers.

L'équipe Rectorat de Clermont-Ferrand

DIG



Sofia Boulaarab



Pierre Charreau

Equipe technique



Céline Machissot



Simon Bucourt

Responsables "Interlocuteur unique"



Emmanuelle Rosnet



Emmanuel Lionetti

Responsables école inclusive



Marie-line Paulet-Rafaitin



Dominique Momiron

Le contexte



La problématique

Les informations sur la scolarisation des élèves en situation de handicap sont difficiles à trouver et à comprendre pour les parents.

"C'est le parent qui doit déclencher la prise d'information sans savoir où, comment, auprès de qui, quels sont les droits, quelles sont les possibilités..."

François, parent d'une élève de 7 ans multi-dys.

Etat des lieux

l'institution scolaire de s'adapter pour lui assurer l'instruction qui lui est due.

L'école inclusive mobilise l'ambition de la « conception universelle » telle qu'elle est définie par l'article 2 de la Convention relative aux personnes handicapées de l'ONU : c'est la « conception de produits, d'équipements, de programmes et de services qui puissent être utilisés par tous, dans toute la mesure possible, sans nécessiter ni adaptation ni conception spéciale. La « conception universelle » n'exclut pas les appareils et accessoires fonctionnels pour des catégories particulières de personnes handicapées là où ils sont nécessaires ».

La reconnaissance des besoins éducatifs particuliers

Au-delà de l'accessibilité et de la reconnaissance du droit à compensations matérielles et humaines, il ne s'agit pas seulement de « classer » un enfant dans une catégorie administrative qui serait celle du « handicap » ; il s'agit surtout de reconnaître et d'identifier ses besoins éducatifs particuliers, puis d'y apporter une offre pédagogique orientée par les trois grandes ambitions du système public de l'éducation :

- instruction, formation et culture pour tous.
- accès à la citoyenneté, à l'autonomie et à l'initiative pour tous,
- insertion sociale et professionnelle pour tous.

Cette notion de besoins éducatifs particuliers s'étend à l'ensemble des enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap.

1 retour vers le sommaire

Des acteurs institutionnels pour la scolarisation des enfants en situation de handicap

Le médecin scolaire et l'infirmière scolaire

En identifiant au plus tôt et tout au long de son développement global les besoins de l'enfant en situation de handicap, on renforce l'efficacité de son éducation. Dès l'école maternelle, en partenariat avec la protection maternelle infantile (PMI), puis tout au long de la scolarité, le médecin scolaire secondé par l'infirmière scolaire est un partenaire pour les parents et les enseignants. Il a compétence dans le domaine du handicap, des troubles graves de l'apprentissace et des troubles de santé invalidant.

L'assistant social du service social en faveur des élèves

Ses missions sont présentées dans la circulaire n° 2017-055 du 22 mars 2017. Il a

2020

- Selection = Circulaire d'organisation des examens pour les candidats scolaires ou individuels présentant une limitation temporaire d'activité
- In Note d'information à destination des candidats et/ou des familles
- Tableau des médecins référents
- # 98 Fiche 2 -
- renseignements médicaux
- Fiche 3 renseignements
 pédagogiques
- Formulaire de reconduction des aménagements

Convention thématique en faveur de l'école inclusive

Le 21 septembre 2016, la Région académique et l'Agence régionale de la santé Auvergne-Rhône-Alpes ont signé une convention thématique en faveur de l'école inclusive.

Cette convention définit les champs d'application de la coopération renforcée entre les services de l'Éducation nationale et les acteurs du champ





DISPOSITIF VIGIPIRATE Consignes de sécurité

BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS DE RECRUTEMENT ADAPTÉES

Bouquet

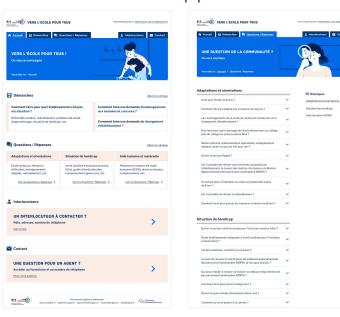
L'ambition de notre outil

Rendre accessibles les informations sur la scolarisation des élèves en situation de handicap pour qu'elles soient :

- <u>Lisibles</u>: clarté du vocabulaire, effort de langage et de synthèse
- <u>Compréhensibles</u> : donner la bonne information au bon moment
- <u>Actionnables</u>: l'usager peut agir en fonction de sa situation (contacter un interlocuteur, effectuer une démarche)

Version finale

En cours de développement, livraison prévue fin février 2020 - lien







Accueil Questions / Réponses

Interlocuteurs

Guides démarches

Informations lisibles

- Clarifier le langage administratif
- Eviter les mots techniques
- Expliquer les acronymes
- Aérer l'information

UN INTERLOCUTEUR À CONTACTER ?

On yous aide

Vous êtes ici : Accueil > Interlocuteur



≡ Rubriques

Questions adminiti

Adaptations et orie

Question d'ordre m

Situation de handid

En cas de désaccor de conflit

Afficher les interlocuteurs de :

maternelle/primaire (1e degré)

collège / lycée (2e degré)

Questions administratives

Le directeur d'école

Vous avez une question, un problème, un besoin ? Votre directeur d'école est là pour vous accompagner et vous dirigez vers le bon interlocuteur.

Son rôle est de s'assurer du bon fonctionnement de l'école et du bon déroulement des enseignements. Il coordonne également l'équipe pédagogique et veille à la mise en application des adaptations scolaires pour les élèves en difficultés.

Afficher les coordonnées

L'assistant social scolaire

Besoin d'aide pour remplir un dossier, comprendre une démarche administrative ? L'assistant social scolaire est en mesure de vous accompagner.

Son rôle est d'aider les parents et les élèves en leur apportant aides, conseils, informations et soutien pour que la scolarité se passe bien.

Afficher les coordonnées

Le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) - direction départementale (DSDEN)

Une difficulté vous semble très difficile à traiter avec votre établissement scolaire ? Vous pouvez solliciter l'IA-Dasen de votre département.

Informations compréhensibles

- Utiliser le langage des usages
- Construire le contenu à partir de "questions et verbatim"

UNE QUESTION DE LA COMMUNAUTÉ ?

On vous explique

Vous êtes ici: Accueil > Questions / Réponses



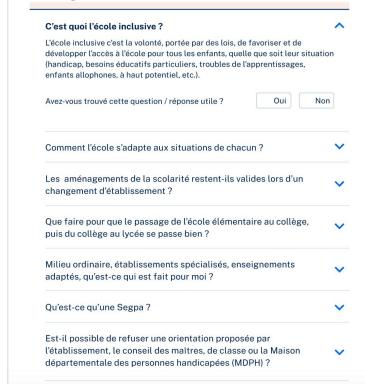
≡ Rubriques

Adaptations et orienta

Situation de handicap

Aide humaine (AESH)

Aménagements de la scolarité



Informations actionnables

- Contextualiser l'information
- Être transparent et concis sur qui fait quoi, quand et comment
- Donner un maximum d'exemple

Quel est le parcours?



Réunion de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS)

L'enseignant référent organise la réunion après avoir reçu votre dossier et la notification de décision de la MDPH.



1 Vous pouvez solliciter cette équipe plusieurs fois dans l'année si besoin.

Qui est présent lors de l'ESS?

Les acteurs avec qui l'enfant est en contact au quotidien (éducation national et médico-social)

Quel est l'objectif de cette réunion?

Elaborer ou de revoir avec vous les différents documents de suivis pédagogiques



Validation du projet

Les adaptations de la scolarité détaillées dans les documents de suivis pédagogiques (PPS et geva-sco) sont validées avec vous à la fin de la réunion.



Les documents importants

Certificats médicaux

Documents de suivis pédagogiques :

- le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (Geva-Sco)
- · le document de mise en du Projet personnalisé de scolarisation (PPS)



Nos réussites

Acculturation à l'UX

Présentation du projet toutes deux semaines dans une salle dédiée. C'est également un lieu de travail, d'affichage et d'échange ouvert à tous.





Expérimentation d'une alternative à la plateforme

Organisation d'un moment de rencontre et de partage d'expérience sous la forme d'un cycle de 3 sessions dédiés aux parents et aux professionnels.



"Je trouve ça génial que l'éducation nationale prenne cette initiative d'organiser une parlotheque pour les parents" Participante à la première session

Une rédaction collaborative

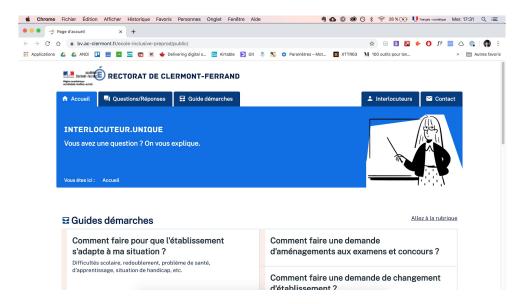
Tous les contenus de la plateforme ont été rédigé avec les experts au sein de l'académie mais aussi les usagers embarqués pendant les ateliers et les tests utilisateurs.





La collaboration de la DSI

Nous avons réussi à produire ensemble une roadmap de production avec une première livraison avant la fin du défi pour assurer le bon déroulement du projet après notre départ.





Nos difficultés

Difficultés à travailler en itératif pour la DSI

Démarrage des développements à la livraison d'une version "figée" plutôt qu'avancer ensemble en parallèle.







Version 3 Version 5 Version 7

Les formulaires administratifs

Pas d'alignement entre les différents acteurs du handicap et l' éducation nationale.

Au niveau de l'éducation nationale, pas toujours d'alignement entre les différentes directions départementales.

Une complexité très forte ressentie par les usagers, malheureusement nous n'avons pas pu lever d'actions sur ce point par faut de temps et de légitimité projet.

Bases de données

Notre objectif : afficher les coordonnées d'un interlocuteur en fonction d'un établissement sélectionné (1e ou 2nd degré).

- pas d'agent qui dispose d'une connaissance globale des différentes bases de données disponibles et de leurs spécificités.
- la collecte n'est pas normalisée entre le rectorat et les directions départementales, il manque des informations et il est difficile de les connecter entre elles.

Open source

Sensibilisation auprès du Secrétaire général et de la DSI autour de la question de l'ouverture du code informatique pour faciliter l'appropriation de l'outil par d'autres académies :

- code de la plateforme (front et back)
- architecture de la base de données



1 mois après notre départ

Intégration et finalisation des contenus Validation par les parties-prenantes Mise en ligne prévue fin février

[DIG] Documentation du projet

Merci!

Sofia & Pierre